



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 16 avril 2018

CONTRACTUALISATION ENTRE LE LOIR-ET-CHER ET L'ÉTAT : NICOLAS PERRUCHOT NÉGOCIE ET SIGNE AVEC ÉDOUARD PHILIPPE

Ce lundi 16 avril 2018, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, s'est rendu à Matignon, pour signer avec Édouard Philippe, un pacte financier avec l'État. Le Loir-et-Cher est l'une des toutes premières collectivités à s'engager dans ce nouveau dispositif.

Après des années de baisse des dotations aux collectivités, le Gouvernement a opté pour une nouvelle méthode, la contractualisation. Ce dispositif, prévu par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, demande aux 322 plus grandes collectivités de signer, d'ici fin juin, un contrat avec l'État les obligeant à respecter une limitation de leurs dépenses de 1,2 % par an.

Économies, réduction des dépenses : le Loir-et-Cher n'a pas attendu l'État !

Nicolas Perruchot précise :

« **Nous n'avons pas attendu ce pacte pour faire des économies et bien gérer les deniers publics. Notre Conseil départemental est exemplaire à bien des égards et poursuivre les efforts fait partie de notre feuille de route ; la contractualisation demandée par l'État va donc dans notre sens. Plus globalement, je suis convaincu qu'il est indispensable de maîtriser la dépense publique. Jouer les collectivités contre l'État n'aurait de ce point de vue aucun sens. »**

Signer en premier pour mieux négocier dans l'intérêt des Loir-et-Chériens !

Nicolas Perruchot poursuit :

« **Si nous sommes parmi les premiers à signer c'est notamment parce que j'ai pu discuter et négocier plusieurs points du contrat, dans l'intérêt des Loir-et-Chériens. Mon objectif est de créer, avec l'État, une relation sereine et favorable pour la mise en œuvre de ce contrat et le respect des objectifs. »**

« **Ce pacte financier n'est pas une option, c'est la loi ! Refuser de signer c'est s'exposer à des sanctions financières qui ne serviraient pas les intérêts de notre territoire. Nous opposer catégoriquement n'aurait donc pas de sens. Nous n'avons pas de temps ni d'argent à perdre et nos concitoyens en ont assez des querelles de boutiques et des oppositions dogmatiques. Les Loir-et-Chériens attendent de leurs élus départementaux qu'ils soient réalistes et efficaces ! »**

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aides aux personnes âgées, EPHAD, RSA... **le Loir-et-Cher tire la sonnette d'alarme !**

Nicolas Perruchot a rappelé au Premier ministre son inquiétude quant à l'évolution et au financement des politiques de solidarité.

« **En Loir-et-Cher, nous démontrons, une fois de plus, notre volonté de nous engager pleinement dans la réduction des dépenses publiques. En retour, je demande à l'État de nous apporter des garanties concernant le financement des aides sociales.** Le Loir-et-Cher innove pour apporter un service public plus moderne et moins coûteux. Mais à eux seuls ces efforts ne peuvent pallier la hausse des demandes et les évolutions sociétales. Des solutions de fond doivent être mises en œuvre très rapidement. »

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12